

Date : 01/05/2025

Origine : christian.degastines@orange.fr

Destinataire : arthur.ferrarone@parishabitat.fr

Copie : karim.chamseddine@parishabitat.fr , severine.ZOU@eiffage.com

OBJET : Sécurité « partie locative » appartement 56/1er étage Gauche/escalier D/19 rue Censier/bâtiment D

Pièces Jointes : liens dans texte vers « Diaporama locataire rénovation 19 rue Censier »

Copie : Mr CHAMSEDDINE (chargé d'opérations PARIS-HABITAT / MOA), Mme ZOU (coordinatrice travaux EIFFAGE CONSTRUCTION / MOE)

Bonjour Monsieur FERRARONE, chef de projet PARIS-HABITAT/MOA,

1 – Les locataires depuis 1967 de l'appartement 56 / [immeuble D](#) (compte locataire 052 483 175) - 1^{er} étage donnant sur terrasse rue de Santeuil - ont réglé eux-mêmes, en 1989, les [problèmes de sécurité anti-intrusion](#), suite à des tentatives d'effraction, par l'installation d'un « [bloc porte blindée](#) » dans l'escalier D et de 3 [volets roulants métalliques](#) (anti-intrusion, pare soleil ; [autorisation OPHVP de 1989](#) transmise à Mme DOSSO de EIFFAGE) pour pouvoir bloquer rapidement de l'intérieur l'accès par les fenêtres (en cas occupation terrasse et balcon 1^{er} étage).

2 – L'état des lieux EIFFAGE avec demandes ou remarques locataire – sortie papier « FINALCAD » envoyée au locataire suite à enregistrement sur « tablette » EIFFAGE - étant incomplet - manque « [entrée](#) » - , en [absence de réaction](#) d'EIFFAGE, le locataire réalise à titre de RETour d'EXpérience un diaporama 2D (texte, photos) – 3D (localisation bâtiment D) mis sur son [site personnel](#) (« Mémoire des hommes et des lieux » ouvert en 1995). Objectif : documenter chronologiquement depuis le 18/02/2025 les interventions EIFFAGE dans appartement 56.

3 – Pour gagner du temps lors de la réunion du mercredi 7 Mai à 9h dans l'appartement 56, merci de regarder plus particulièrement la [diapo 05_02](#) donnant la chronologie (18/02 au 28/04) des actions EIFFAGE et des demandes du locataire qui se résument ainsi :

*** PARIS-HABITAT / MOA** **Chèvement**

** valider en 2025 l'autorisation 1989 de OPHVP pour 3 volets roulants (sécurité « partie locative » inchangée) ;

** définir un niveau de base – anti-intrusion A2P ?, niveau BP2 ou BP3 ?; incendie EI 15 ou EI 30 ?; entrebailleur ?) pour les 73 portes palières ;

*** EIFFAGE / MOE** **uvre**

** indiquer aux locataires dates changement portes palières ([case grisée, intervention 1j](#)) au 2^e semestre 2025 ;

** indiquer aux locataires ayant un « bloc porte palière blindée » à changer (pas de norme incendie en 1989), la marque choisie par EIFFAGE ([POINT FORT FICHET](#) ? , technicien [FICHET SERRURERIE](#) [passé le 22/04](#)) ;

** demander aux locataires de choisir sur catalogue (POINT FORT FICHET ?) les niveaux de sécurité (anti-intrusion, incendie) souhaités avec indication du surcoût à payer par rapport aux niveaux de base (anti-intrusion, incendie) choisis par PARIS-HABITAT ;

** mettre à jour le [Panneau de chantier](#) au niveau des sous-traitants « Métallerie-Serrurerie ».

Cordial [salut en 4D](#)

Marie-Antoinette et Christian de Gastines